

La demande ralentit, l'offre plus prudente

Le rapport annuel 2013 de Bank Al-Maghrib sur les établissements de crédit indique que les prêts bancaires ont connu une décélération quasi générale. Avec 748 milliards de dirhams, leur encours touche son plus bas niveau observé en dix ans.

Décélération généralisée des crédits en 2013. Le constat ressort du rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit pour l'exercice précédent. Concrètement, l'encours brut des crédits a frôlé les 748 milliards de dirhams. Il affiche du coup une progression d'à peine 3,6% contre 5,3% une année plutôt. Pour Hassan Benhalima, directeur de la supervision bancaire chez BAM, qui s'exprimait lors d'un point de presse le 24 juillet

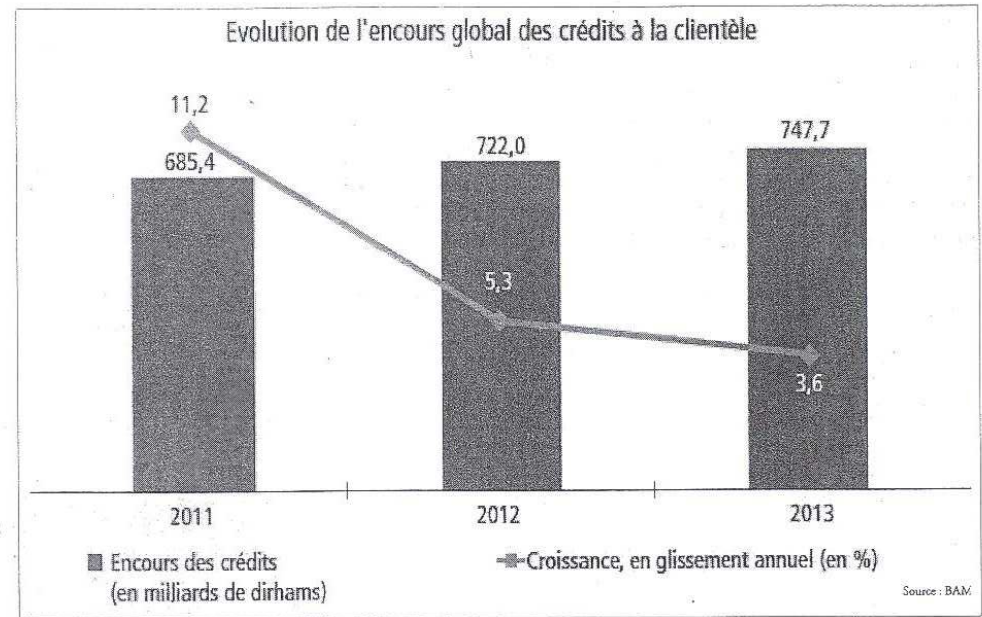
La progression des crédits à l'habitat et à l'équipement a induit une hausse des crédits à moyen et long termes de 4,6% en 2013.

à Casablanca, il s'agit du niveau le plus bas observé sur les dix dernières années. Motifs : d'un côté, la demande qui a ralenti et de l'autre, l'offre qui devient de plus en plus sensible au risque de crédit, affirme Hiba Zaoui, directrice adjointe de la Supervision bancaire. Rapporté au PIB, l'encours dégage un ratio de 86%, contre 87% un an auparavant. Il faut dire que la décélération est encore plus prononcée pour le crédit aux entreprises. Le segment des ménages, quant à lui, demeurant l'un des principaux bé-

néficiaires des concours bancaires, a disposé d'un encours de crédit de près de 222 milliards de dirhams, en progression de 6,3% contre 10,6% une année auparavant. La déclinaison sectorielle montre que les crédits accordés au secteur primaire ont progressé de 3,6% à 30,4 milliards de dirhams. Ils pèsent plus de 4,1% dans l'ensemble des crédits. Le secteur des industries a disposé d'un encours de 139,3 milliards de dirhams, marquant une hausse de 4,9%. Sa part dans le total des crédits ressort à 18,6%. Selon les services de Abdellatif Jouahri, cette évolution recouvre principalement une hausse des prêts aux industries extractives (55%) et, dans une moindre mesure, ceux accordés aux industries alimentaires (5,1%). Les crédits aux autres branches ont accusé des baisses de 9% pour les industries de textile, 5% pour les industries chimiques et 4% pour les industries métallurgiques et mécaniques. Le secteur du bâtiment et des travaux publics a bénéficié d'un encours de crédit de 93 milliards, soit

une amélioration de 2,2%, qui fait suite à une baisse de 4,3%, l'année précédente. Sa part dans le total des crédits s'est chiffrée à 12,4%. Précisons que sur ce total, les prêts à la promotion immobilière se sont redressés de 2,3% et ceux affectés aux activités relevant des travaux publics de 1,5%. Quant aux crédits consentis aux activités financières, ils ont enregistré une hausse de 18,9% pour atteindre 94,7 milliards. Leur part s'est accrue de 1,7 point à 12,7% du total à la faveur d'une augmentation des prêts accordés aux sociétés de financement. De leur côté, les prêts alloués au secteur du tourisme se sont contractés de 13%. Ils totalisent un encours de près de 18 milliards, soit une proportion en repli de 0,5 point à 2,4%. Le transport et la communication affichent un encours de 28,2 milliards, en baisse de 1,7%. Ils représentent 3,8% de l'encours global des crédits, soit pratiquement le même niveau affiché une année auparavant. Enfin, le secteur du commerce a bénéficié d'un encours de 46,1 milliards, avec une part en baisse de 0,5 point à 6,2%. Dans leur analyse, les experts de BAM affirment que la progression des crédits à l'habitat et à l'équipement a induit une hausse des crédits à moyen et long termes de 4,6% à 416,3 milliards de dirhams, représentant ainsi une part de 55,7%, en hausse de 0,6 point par rapport à 2012. À l'inverse, la contraction des crédits de trésorerie a entraîné une baisse des prêts à court terme de 0,4% (287,4 milliards de dirhams), ramenant leur part dans le total des crédits à 38,4% contre 39,9% une année plutôt. ■

Saïd Naoumi



Les créances en souffrance grimpent encore

Le rapport de BAM souligne la montée des risques. Les créances en souffrance ont ainsi augmenté de 21,4% pour totaliser un encours de près de 44 milliards de dirhams. « Cette évolution a touché tant les ménages que les entreprises opérant notamment dans les secteurs de la promotion immobilière, les matériaux de construction, le transport maritime, les concessionnaires automobiles et le tourisme », développe Hiba Zaoui. Conséquence : le taux des créances en souffrance est passé, d'une année à l'autre, de

5 à 5,9%. Il ressort à 6,1% pour les ménages et à 7,3% pour les entreprises non financières. Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions s'est établi, pour sa part, à 64% après 68% en 2012. Pour les experts de BAM, cette moyenne reflète un taux de 11% pour les créances pré-douteuses, 38% pour les créances douteuses et 74% pour les créances compromises. Explication : la baisse du taux de couverture est liée aux opérations de radiation des créances en souffrance anciennes et totalement

provisionnées, effectuées par les banques au cours des dernières années, conjuguée à un accroissement des créances pré-douteuses et douteuses, dont la part dans le total s'est renforcée de manière sensible en 2013.

Notons qu'en plus de ces provisions spécifiques, les banques ont constitué, toujours en 2013, des provisions à caractère général d'un montant de 5,5 milliards de dirhams, pour couvrir les risques sensibles à la conjoncture économique.